Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 3 (1849-1854)
Heft: 21

Vereinsnachrichten: Séances de l'année 1850

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fluence d'une cause interne indéterminée, artérite qui s'est terminée par l'oblitération du vaisseau dès l'aisselle au plis du bras. Cette affection est remarquable par sa rareté et par sa marche insolite : elle occupait toute l'épaisseur du vaisseau et le tissu cellulaire ambiant et paraissait avoir occupé quelques autres vaisseaux des membres, avant qu'elle fût soumise à l'observation. — Après la cessation de l'inflammation et de l'engorgement, le bras entier conserva longtemps de la maigreur, de la faiblesse et un sentiment de froid et d'engourdissement.

Passant au renouvellement annuel du Bureau, la Société élit :

MM.	le Dr A. *Chavannes*,	président.
	le prof. J. *Gay*,	vice-président.
	le D. J. *De la Harpe*,	secrétaire.
	Louis *Rivier*,	archiviste.
	Henri *Bischoff*,	caissier.

Dans cette séance, la Société reçoit :

I. De la Société d'histoire naturelle de Bâle : *Bericht ueber die Verhandlungen*, etc.; N° 7, 1844-1846; N° 8, 1846-1848.

II. De la Société linéenne de Londres : *Proceedings*, etc.: Nos 30 à 37.

III. De M. Plateau, de l'Académie royale de Belgique : *a)* Recherches sur les figures d'équilibre d'une masse liquide sans pesanteur. — *b)* Note sur une nouvelle application de la persistance des impressions de la rétine.

IV. De la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève: *Mémoires de la Société*, etc.; t. XII, 1re part. (VIe série), 1848. — Premier et second supplément au tome XIIe, ou Observations astronomiques faites à l'observatoire de Genève par M. Plantamour; 1846-1849.

Extr. de la Table des mat. des Mémoires, etc., de Genève. — Sur la pente et le niveau du Nil. Chaix.— Mollusques fossiles des grès verts. Pictet et Roux. — Sur la comète Mauvais. Plantamour. — Sur la famille des Nyctaginées. Choisy. — Sur la fibre musculaire. Prevost. — 2me mémoire sur le Daltonisme. E. Wartmann. — Sur les proto-nitrates de mercure. Marignac. — Sur la température du lac de Thoune. Brunner fils et Fischer-Ooster.

Séance du 9 janvier 1850. — M. Kinklin donne sa démission de membre des Sociétés cantonale et helvétique.

On fait lecture d'une note de M. Th. Bruand, entomologiste à Bezençon, et secrétaire de la Sôciété d'émulation du Doubs, qui, tout en approuvant les observations de M. le Dr De la Harpe sur la multiplication exorbitante des *genres* en entomologie, rectifie les chiffres proportionnels que M. De la Harpe avait donnés au sujet des genres de la famille des Phalenites. (Voir Bullet. n° 20. p. 22.

en note). M. Bruand estime que dans son *Catalogue des lepidoptères du Doubs*, le rapport moyen des espèces aux genres n'est pas de 1 à 3 ou 4, mais bien de 1 à 6 ou 7, parce qu'il indique occasionnellement toutes les espèces européennes. M. Bruand pense que l'on pourrait s'en tenir à peu près aux Tributs et sous-Tributs de Duponchel (Catalogue), en lieu et place de genres. Il déplore la multiplicité des genres introduits dans la famille des Tordeuses (Tortrices) par M. Guénée (Catalogue), et annonce un nouveau classement de la famille des Tineides, dans lequel il s'attache à retrancher plutôt qu'à ajouter des genres.

Après cette lecture, M. De la Harpe fait observer qu'il n'attache pas grande importance à l'exemple tiré du Catalogue des lepidoptères du Doubs et des autres Catalogues, parce que la moyenne des espèces renfermées dans un genre ne dit rien sur la valeur de celui-ci. Il a seulement voulu, par là, donner une idée des morcellements obtenus dans un seul genre de Linné (Geometra), où M. Boisduval (Index) compte 59 genres, Duponchel 48, Herrich Schäffer 62 et Stephens 81 (seulement en Angleterre). Si les morcellements génériques sont énormes, la diversité des noms, des classements et des caractères choisis l'est bien davantage. La seule critique des essais tentés sur ce point, depuis les auteurs du Catalogue de Vienne jusqu'à nos jours, formerait déjà un volume.

M. De la Harpe lit ensuite quelques réflexions sur le mode d'action des eaux de Louesche.

« On peut faire trois classes, dit ce médecin, des opinions scientifiques qui ont cours parmi les médecins au sujet du mode d'action des eaux minérales. Chacune de ces classes correspond à un point de vue particulier. — Les uns semblent accorder une grande attention à la composition chimique des eaux; la moindre parcelle de bromure de iodure ou de chlorure, la plus petite bulle d'acide carbonique ou sulfhydrique, devient à leurs yeux un agent thérapeutique de la plus grande importance.

» En partant de leur point de vue, on en conclurait aisément que l'eau de nos rivières, de nos fontaines et mieux encore celle de nos puits et de nos fossés, recelle des trésors dont personne ne s'est douté jusqu'à ce jour.

» D'autres balneologues font aussi peu de cas des corps chimiques que les précédents y constatent de puissances actives. Ceux-ci soutiennent que ni les propriétés physiques, ni les actions chymiques ne sauraient donner la clef du mode d'agir des eaux minérales. Il n'y a pas jusqu'à la chaleur des thermes, qui doit être d'une autre nature et avoir d'autres propriétés que celle de nos foyers; elle surpasserait même en vertu la vivifiante chaleur du soleil. Et les gaz renfermés dans les eaux! ce n'est plus de l'azote,

de l'acide carbonique ou de l'hydrogène sulfuré : ce sont des émanations bienfaisantes sorties des entrailles de notre commune mère, la terre. Quant à la chimie, le corps ne pouvant être assimilé à une cornue ou à un appareil de Woulf, on en conclut d'un bond, qu'il la faut bannir de la médecine et la reléguer dans les laboratoires.

» Ces points de vue exagérés devaient naturellement en faire naître un troisième, celui d'un scepticisme exagéré à son tour. Pour ceux-ci ce n'est point tant la chymie, encore moins les vertus occultes qu'il faut consulter en fait de bains ; les agents hygiéniques ordinaires font à leurs yeux tous les frais de la cure. Changement d'air, de régime, de position, de genre de vie; plaisirs variés; courses de toutes sortes; société choisie, en faut-il plus pour guérir les maux les plus rebelles.

» Chacun de ces trois points de vue presente un côté de la vérité. De leur rapprochement, de leur juste appréciation, doit naître une thérapeutique des eaux thermales que l'avenir nous réserve : espérons-le du moins. *

» Ces réflexions faites, venons à Louesche. — Le principe essentiellement actif de cette eau thermale est sans contredit le sulfate de chaux (gypse), dont elle est surchargée. D'après l'analyse de MM. Brunner et Pagenstecher, faite en 1827, sur 24 onces (poids médicinal) elle renferme, en moyenne, 17. 22 grains de sulfate de chaux, soit sur 10,000 grammes 14,86 grammes de ce sel. L'analyse de M. de Fellenberg, exécutée en 1844 sur une source voisine, donne une proportion plus considérable encore, puisque sur 10,000 parties il trouva 15,38 p. de sel calcaire. Les autres éléments salins, et plus encore les gaz, n'occupent dans cette eau qu'un rang très-subordonné, au point de vue thérapeutique.

» Le Dr Lorettan ** est donc bien fondé à dire que Louesche appartient, non point aux eaux ferrugineuses, moins encore aux sulfureuses, ainsi qu'on le croyait généralement en France il y a peu d'années ***, mais à une classe spéciale d'eaux minérales, aux

* On pourrait faire une 4e classe de ceux qui ne voient dans les bains que le côté industriel; elle ne serait ni la moins nombreuse, ni la moins bruyante ; mais il me répugne de compter ici avec l'industrie.

** Notice sur les eaux thermales de Louesche, etc.; par A. Lorettan. — Traduction française. — p. 20. — Genève 1845.

*** *Patissier*, dans son *Manuel des eaux minérales de la France*, range Louesche parmi les eaux sulfureuses les plus actives et le place même à cet égard au-dessus de Barège. — Notre compatriote G. Rüsch, qui avait sous les yeux l'analyse de Morel, ne sait pas éviter la même erreur et place Louesche tout à côté de Baden (Argovie), en reconnaissant cependant que

eaux gypseuses. Ce que je me propose d'ajouter sur ce sujet justifiera, je l'espère, pleinement cette nouvelle subdivision dans la grande classe des *eaux salines* dites *terreuses*.

» Dans une course que je fis à Louesche, il y a 15 ans environ, je me convainquis bientôt par l'examen physique des eaux, et plus encore par celui de leurs effets sur la peau et sur le tube digestif, que l'élément salin prédominant dans l'analyse chymique, était aussi celui qui jouait le rôle principal dans l'action thérapeutique. La vivacité de la poussée, sa grande extension, l'irritation vive produite à la peau et sa desquammation consécutive, la dérivation puissante produite sur cette enveloppe, par le contact d'un sel styptique et irritant (à l'état de solution), etc., me semblaient expliquer suffisamment, dans les conditions faites aux baigneurs de Louesche, les effets obtenus par la cure. — Quoique je n'admisse qu'une action sur la peau et par la peau, action dont je déduisais tous les autres résultats avantageux, je ne rangeais pas moins ces thermes au nombre des moyens les plus actifs que nous possédions en ce genre.

» Je mettais sur le compte des exagérations (si fréquentes en matière balneologique) ce que j'entendais raconter de l'action de ces eaux sur les systèmes sanguin et digestif. La pléthore abdominale, observée fréquemment et l'activité imprimée à l'une et à l'autre circulation, me paraissaient plutôt résulter de la chaleur et de la longueur des bains, de l'alimentation habituelle et du peu d'exercice pris par les baigneurs, que d'une influence directe des éléments chymiques de l'eau sur l'organisme lui-même. Aujourd'hui les observations de mon ami M. H. Bischoff, modifient notablement ma manière de voir sur ces derniers points.

» Ce chymiste, instruit par l'expérience qu'il a faite sur lui-même de l'action des eaux de Louesche, reconnaît d'abord que le sulfate de chaux dissous, est le principe *essentiellement* actif en elles. Il estime encore que la forte poussée s'explique par la chaleur du bain, par sa prolongation et par l'action irritante du sel calcaire sur la peau. Mais il est de plus parfaitement convaincu que l'absorbtion endosmotique du sulfate de chaux joue un fort grand rôle dans la cure thermale. Ce sel est l'un de ceux qui se décomposent le plus facilement au contact de plusieurs substances d'origine animale. Sa décomposition, à la surface du sol, dans le plâtrage des prairies, est suffisamment connue. D'autres phénomènes analogues ont été observés dans les eaux minérales. Les bouteilles

celle-ci renferme beaucoup plus d'hydrogène sulfuré. MM. Bonvin et Lorettan ont relevé cette erreur dans leurs Notices sur ces Thermes, publiées la 1re en 1834, la 2e en 1845.

d'eau de Louesche, expédiées au loin, dégagent par fois une quantité assez sensible d'acide hydro-sulfurique, pour faire croire à l'existence de ce gaz à la source. * L'émission d'une odeur sulfureuse par les bassins et les mares thermales de Louesche, est le résultat d'une décomposition analogue, comme le remarque judicieusement le Dr Bonvin, et c'est elle qui a trompé plus d'un observateur. — Les eaux de Seltz, lorsqu'elles ne sont pas expédiées avec soin, contractent souvent une odeur sulfureuse résultant d'une décomposition lente du sulfate de chaux en contact avec quelque peu de matière organique. Dans les eaux ainsi altérées, cette dernière matière cède son carbone à l'oxigène de l'acide sulfurique pour le convertir en acide carbonique, tandis que son hydrogène s'unit au soufre. La chaux se combine avec l'acide carbonique et se précipite, à moins qu'un autre acide vienne à déplacer aussi ce dernier.

» Il y a plus encore, continue M. Bischoff; la décomposition du sulfate de chaux est accélérée dans ces circonstances par la présence d'un proto-sel de fer; en vertu de l'action puissante qu'exercent les oxidules de ce métal sur les composés oxygénés au 2me. degré. C'est à la présence du carbonate d'oxidule de fer dans l'eau de Seltz, qu'il faut attribuer pour une part la formation de l'acide hydro-sulfurique au dépend du sulfate de chaux; c'est à elle encore que celle de Louesche doit de présenter promptement le même phénomène. **

» Ces faits posés, on ne saurait douter que par un séjour de 4, de 5 et de 6 heures dans l'eau de Louesche, une assez forte proportion de sulfate de chaux et un peu de proto-carbonate de fer ne pénètrent au travers de la peau par voie d'endosmose. Ces sels, arrivés au contact plus intime des liquides renfermés dans les tissus, s'y décomposent et se transforment en sels où la chaux est neutralisée par l'acide carbonique, puis consécutivement par les acides hydro-chloriques, phosphoriques, lactiques, etc. L'acide hydro-sulfurique, résultat de la décomposition immédiate du sulfure de chaux, n'étant point aisément éliminé par la peau, s'exhale par le canal intestinal sous forme de vents. Chaque baigneur sait en effet que le premier et le plus constant effet de la cure, est de produire des flatuosités sulfureuses abondantes, quel que soit d'ailleurs le genre de l'alimentation ou la disposition physiologi-

* M. Payen, nous raconte le Dr Bonvin (p. 48), constata à Paris la présence du gaz hydro-sulfureux dans plusieurs bouteilles d'eau de Louesche, qu'il analysa.

** M. de Fellenberg a trouvé 0. 043 de protocarbonate de fer, et MM. Brunner et Pagenstecher en recueillirent 0. 026, sur 10,000 parties d'eau.

que du baigneur. Cet effet ne se prolonge pas durant toute la cure, mais va en s'affaiblissant à mesure que l'on approche de sa terminaison : qu'en conclure? si ce n'est qu'il arrive un moment où l'organisme n'est plus en mesure de fournir à la décomposition du sulfate de chaux, ou peut-être ne l'absorbe plus avec la même facilité.

» Ces explications, sans doute, ne reposent que sur des inductions ; mais elles n'en méritent pas moins toute l'attention du médecin physiologiste. C'est à lui que je m'adresse essentiellement ici, espérant attirer son attention sur le mode d'action d'une substance — le gypse — considérée jusqu'ici comme fort indifférente pour l'organisme. — Qu'il examine la manière d'agir du bain tiède prolongé, suivant qu'il est préparé avec des eaux gypseuses aiguisées d'un proto-sel de fer (le sulfate par exemple), ou avec des eaux exemptes de ces sels. Qu'il voie si le dégagement d'hydrogène sulfuré par l'anus se reproduit dans l'un et l'autre cas. Qu'il s'assure des rapports phénoménaux qui peuvent exister entre ce dégagement et les modifications physiologiques produites par le bain. — Peut-être découvrira-t-il alors que les anciens avaient de bonnes raisons, empiriques sans doute, pour prescrire la chaux fréquemment à l'intérieur et sous diverses formes, et qu'ils obtenaient par elle bien autre chose qu'une simple médication absorbante, comme on le croit de nos jours. Peut-être enfin saisira-t-il mieux le rôle que joue la chaux dans beaucoup de bains où il estimait bien plus haut la présence de quelques atômes de brome, d'iode ou d'un sel alcalin, fort étrangers les uns et les autres aux effets obtenus.

» Ces questions résolues resteront celles bien plus précises que le physiologiste peut adresser au chymiste. — Si en effet le sulfate de chaux, introduit par la peau, est susceptible en se transformant de dégager de l'acide hydro-sulfurique d'une part, et de former d'autre part des sels de chaux très-décomposables, il ne doit pas être très-difficile de prouver ce fait par des expériences directes. L'examen de l'air expiré, des urines durant la cure, des matières fécales, du sang, doit fournir quelques indices sur la nature des procédés organico-chymiques. S'il se forme de l'acide carbonique au dépend de l'oxygène de l'acide sulfurique, ce gaz apparaît-il en plus grande abondance dans l'air expiré ou se trouve-t-il dans l'urine combiné avec l'ammoniaque? La chaux s'unit-elle à l'acide phosphorique et soustrait-elle aux urines une portion de celui qu'elles transportent hors du corps, afin de le faire servir à réparer plus efficacement les pertes du système osseux? Ou bien, peut-être cette chaux sert-elle à dégager de leurs combinaisons les alcalis surabondants pour en faciliter l'élimination par les diverses

sécrétions? — En quoi consiste encore ce point de saturation de l'organisme par le gypse, si cette saturation existe réellement?

» Dans l'étude de ces divers points, il faudra distinguer les phénomènes qui pourraient se rattacher à l'oxydation du carbone au dépend de l'acide sulfurique du sulfate de chaux, de ceux qui dépendraient de l'action de la base sur les sels et les acides renfermés dans les liquides de l'organisme.

» Je termine en concluant qu'en fait de balneologie, la première condition pour sortir de l'ignorance où nous laisse la pharmacodynamique, est de chercher exclusivement *dans les propriétés physiques et chymiques des agents modificateurs, dont l'action constitue la cure, l'explication des résultats obtenus.* »

Depuis sa dernière séance, la Société a reçu:

I. Du prof. F. Zantedeschi, à Padoue: *Annali di fisica; fasc.* 1 et 2, 1849-50.

II. De la Société des sciences naturelles de Berne : *Mittheilungen*, etc.; N°s 156 à 166 inclusiv.

III. De la Société des sciences naturelles de Zurich : *Mittheilungen*, etc.; N°s 37 à 38 inclusiv.

Séance du 23 janvier 1850. — M. le Dr A. Chavannes place sous les yeux de la Société un cadre du musée cantonal, renfermant les espèces du genre *Terias* (Swain : - Bdv :), et fait suivre les observations suivantes :

« Le genre *Terias* forme dans la tribu des *Piérides* un grouppe bien tranché, facile à reconnaître comme genre, mais la détermination des espèces, comme c'est l'ordinaire dans les grouppes très-homogènes, est rendue fort difficile par des variations de taille souvent considérables, semblables à celles qu'on observe dans les *Gieris* et en général dans les espèces qui habitent les lieux arides.* A ces variations viennent s'ajouter celles qui proviennent du peu de fixité dans les bordures noires qu'offrent la plupart des espèces; les dessins noirâtres ou brunâtres qui s'observent en-dessous sont également d'une intensité très-variable et peuvent même disparaître entièrement, sans que pour cela l'espèce change. Les sexes diffèrent aussi beaucoup dans la plupart des espèces, les femelles ont des couleurs moins vives, sont plus grandes que les mâles, et les dessins du dessous nous ont paru en général mieux marqués chez elles. Les observations suivantes ne portent que sur quelques espèces brésiliennes que nous avons recueillies nous-même en nombre considérable.

* La disette à laquelle les chenilles sont exposées est la cause probable de ces variations de grandeur.

» *Terias Leuce*, Bdv :

» Nous avons trouvé cette espèce au Brésil dans la province de Rio ; elle y est fort rare. La femelle dont M. Boisduval ne parle pas, diffère du mâle par une coloration d'un jaune un peu moins vif ; en-dessous il existe une petite tache rouillée près du sommet des supérieures, qui est lui-même très-faiblement teinté de cette couleur. Les inférieures offrent un ou deux points noirâtres, à peine distincts, à l'extrémité de la cellule ; quelques lignes effacées de cette même couleur, disposées comme dans *tenella*, et une tache rouillée arrondie à l'angle externe : Une apparence de cette tache existe dans quelques mâles.

» *Terias tenella*, Bdv :

» La femelle est d'un jaune soufré, la côte est à peine bordée de noir, la bande noire de l'extrémité est un peu moins large que dans le mâle et n'atteint pas toujours l'angle inférieur. La bordure noire des inférieures est étroite, dentelée intérieurement ; le plus souvent il n'existe que des points noirs sur la frange. Dans quelques exemplaires les aîles inférieures sont entièrement jaunes. — Le dessous offre le même dessin que dans le mâle, mais il est mieux marqué, et l'angle externe présente une tache arrondie couleur de rouille, noirâtre sur les individus dont le dessin est prononcé.

» *Terias gentilis*, Bdv :

» On trouve des *gentilis* dont la bordure noire n'atteint point à l'angle interne des supérieures et se montre en quelque sorte réduite à une tache ; chez elles la bordure jaune n'est point séparée de la frange par un liseré noir. On en trouve d'autres dont la bande jaune des inférieures n'existe que depuis le milieu de l'aîle à l'angle anal, tandis que dès l'angle externe au milieu la bordure est noire.

» Nous avons recueilli deux espèces que nous croyons encore inconnues et qui viennent se ranger à côté de *gentilis*.

» *Terias flavescens*, Nob :

» Taille et port de *gentilis*. Les quatre aîles sont en-dessus d'un jaune paille très-clair, la côte est finement bordée de noir ; une bande ou tache occupe l'extrémité de l'aîle, mais n'atteint pas l'angle interne ; elle se termine en pointe à une ligne au-dessus de cet angle. Les aîles inférieures offrent, immédiatement avant la frange, six ou sept petits points noirs, qui quelquefois forment de petits traits sur les nervures. La frange des quatre aîles est rougeâtre. En-dessous, la côte, le sommet des supérieures et les inférieures sont d'un jaune d'ocre ; le reste des supérieures est lavé de jaune citron plus intense à la côte et à la base. Les deux points noirs de la cellule discoïdale et les lignes ondulées noirâtres en-

dessous des inférieures sont comme dans *gentilis*. — Les deux sexes sont semblables. — De la province de St Paul, au Brésil.

» *Terias pallida*, Nob :

» Le mâle de cette espèce, qui a la taille et le port de *gentilis*, a le dessus d'un blanc jaunâtre un peu plus prononcé à la base, qui est légèrement saupoudrée de noirâtre ; la bordure noire de l'extrémité est comme dans *gentilis*. Les aîles inférieures ont une bordure noire dentelée intérieurement semblable à celle d'*Elathea* femelle. Le dessous est comme dans *gentilis* dans les deux sexes. La femelle de cette espèce est blanche en-dessus, la bande noire des supérieures et celle des inférieures est plus large que dans le mâle. — Dans la province de St Paul.

» *Terias albula*, Bdv :

» Nous pensons que cette espèce et *Sinoë* n'en font qu'une, car nous avons des exemplaires qui sont des *albula* par leur taille plus petite, mais dont la bordure finit carrément comme dans *Sinoë;* le dessous nous offre aussi des passages tellement insensibles, qu'il est impossible de dire à laquelle des deux espèces on doit rapporter les individus. D'autres ont le dessus d'*albula* et le dessous de *Sinoë*.

» *Terias Elvina*, Bdv :

» Nous croyons qu'il faut également opérer une réduction entre *Elvina* et T. *Brephos;* elles ne nous semblent différer que par la taille et la bordure noire, à peine sensible dans *Brephos*. Nous avons recueilli un grand nombre d'individus de ces deux espèces, et nous trouvons des passages tellement insensibles de l'une à l'autre, soit pour la taille, soit pour la coloration, soit pour la bordure qui finit par disparaître entièrement dans les très-petits individus un peu usés, que nous ne savons où poser de limites. »

Dans cette séance la Société reçoit : De l'*Institut royal des Pays-Bas* (1re classe) : *a) Tydschrift*, etc., ou Journal de l'Institut. 3me vol., 1re et 2me part. — *b) Jaarboek*, etc., ou Annuaire de l'Institut, etc., 1847-1849. — *c) Verhandlingen*, etc., ou Compte-rendu des séances de l'Institut. 3me série, 1re partie.

CONCOURS.

Les Directeurs du legs de feu M. Jean Monnikoff, à Amsterdam, proposent pour question de concours :

La manière de traiter l'étranglement des hernies, en ayant égard : a) *à l'emploi du chloroforme, de la machine pneumatique ou de tout autre moyen de procurer l'anesthésie ;* b) *à l'incision sous-cutanée ;* c) *à l'opération sans ouvrir le sac herniaire.*

Le prix sera une médaille d'or de 300 florins de Hollande. Les mémoires seront écrits en latin, en français, en hollandais ou en allemand (lettres italiques), et pas de la main de l'auteur. Ils seront adressés avec les formalités d'usage à Mr G. Vrolik, professeur à Amsterdam, avant le 31 décembre 1851.

Errata.

Page 37, ligne 29 : *Gieris*, lisez : *Pieris*.

» 49, » 26 : latitudes, » altitudes.

» 90, » 32 : Morelot, » Morlot.

» 123, » 14 et 15 : Lophiotherium, des Pal. Velaunum, Isselanum (?), et, de l'autre, l'absence de l'Anchitherium Aurelianense, de même que..... lisez : Lophiotherium, et de l'autre l'absence des Anchitherium Aurelianense, des Pal. Velaunum, et Isselanum (?), de même que...

» 138, » 21 : effacez » après Pecten.

» id. » 22 : id. » après Posidonomya.

» 139, » 27 : id. » après Trochus.

» id. » 31 : id. » après Spirifer.

» 168, » 32 : *inférieur*, lisez : *moyen*.

» 195, » 37 : Nagelflühes, » Nagelfluh.

» 220, » 16 : *elycteres*, » *helicteres*.

» id. ligne avant-dernière : Ad. Brogniard, lisez : Alex. Braun.

» 256, ligne 6 : et mit au jour la masse intérieure d'un beau blanc, formée d'un ciment encore assez compacte ; ..... lisez : et fit voir que la masse intérieure était d'un beau blanc et que le cément était encore assez compacte (Morlot).

Page 265, ligne 14 : Futus, lisez : Fusus.

» id. » 27 : Linia nudata, lisez : Lima undata.